

*Pour diffusion immédiate*

## **Résultats du quatrième appel de soumissions pour les producteurs de porcs**

**Ottawa, Ont. [16 mars 2010]** – Le quatrième et dernier appel de soumissions, dans le cadre du Programme de transition pour les exploitations porcines (PTEP), a eu lieu le 10 mars 2010 et les résultats préliminaires ont été approuvés par l'administrateur du programme et un vérificateur externe.

Parmi les 274 soumissions reçues, 93 ont été acceptées avant que le montant total de 14 millions de dollars alloué à ce quatrième appel ait été utilisé entièrement. Au total, 14 197 732 \$ seront versés aux producteurs dont la soumission a été acceptée dans le cadre de cet appel. Les soumissions les plus basses ont été acceptées en premier, et ainsi de suite progressivement jusqu'à ce que les fonds alloués à cet appel de soumissions aient été épuisés.

Les soumissions acceptées dans le cadre de cet appel se situaient entre 493,80 \$/UAE et 888,97 \$/UAE. Le concept des UAE a été utilisé pour permettre de comparer équitablement les soumissions correspondant à divers types d'exploitations et d'élevages. Ce système a permis de convertir chacune des soumissions en « unité animale équivalente » (UAE) exprimée en dollars.

Les requérants dont les soumissions ont été acceptées doivent confirmer leur participation au plus tard le jeudi 15 avril 2010. Pour confirmer leur participation, les producteurs doivent signer et retourner la lettre de confirmation qui sera jointe à la trousse des soumissions acceptées qui sera envoyée sous peu. Si la confirmation de participation n'est pas reçue pour le 15 avril prochain, la soumission sera retirée et les fonds correspondants seront remis au programme PTEP pour être alloués à d'autres producteurs.

Puisqu'il s'agit du dernier appel de soumissions dans le cadre de ce programme, le solde des fonds ainsi que les sommes qui avaient été antérieurement accordées à des producteurs qui ont décidé depuis de se retirer du programme seront utilisés pour les soumissions en attente dans le cadre du quatrième appel. Les résultats définitifs et complets du quatrième appel de soumissions devraient être publiés le 30 avril prochain, afin de permettre la réattribution des fonds qui sont retournés au programme par les producteurs qui se sont retirés.

Les producteurs qui souhaitent faire appel d'une décision rendue par l'administration du PTEP doivent soumettre leur demande d'appel par écrit à l'administrateur du programme au plus tard le 15 avril 2010 à l'adresse suivante :

Programme de transition pour les exploitations porcines  
Conseil canadien du porc  
à l'attention de Welch LLP  
1200-151, rue Slater  
Ottawa, ON  
K1P 5H3

Courriel : [hftp@welchllp.com](mailto:hftp@welchllp.com)  
Télécopieur : 1 888 334-6618

Puisque le programme tire à sa fin, les informations à ce sujet seront rendues publiques sur le site Web du CCP et seront aussi transmises directement aux associations provinciales membres. Les fonctions de surveillance et de vérification du programme vont toutefois se poursuivre durant les trois prochaines années afin que l'on puisse s'assurer que les producteurs se conforment aux exigences du programme.

Le fonds total de 75 millions de dollars affecté au Programme de transition pour les exploitations porcines est financé par Agriculture et Agroalimentaire Canada et administré par le Conseil canadien du porc. Des informations sur le programme sont diffusées en ligne sur le site Web du Conseil canadien du porc au [www.cpc-ccp.com](http://www.cpc-ccp.com).

Le CCP représente l'ensemble des producteurs de porcs du Canada. Le Conseil est une fédération qui regroupe neuf associations provinciales du secteur porcin. Ses activités visent à assurer le dynamisme et la prospérité de l'industrie du porc au Canada.

-30-

Pour plus d'informations, communiquer avec :

Gary Stordy  
Directeur des relations publiques  
Conseil canadien du porc  
Tél. : 613 236-9239, poste 277  
[stordy@cpc-ccp.com](mailto:stordy@cpc-ccp.com)